

# Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique

RNCP38354 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                                             |
| Sigle                   | Autre — Autre certification professionnelle de droit |
| Code(s) NSF             | 133, 333t, 333v                                      |
| Formacode(s)            | 45073, 44542                                         |
| Code(s) ROME            | K2105                                                |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                              |
| Date d'échéance         | 20/11/2028                                           |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

## Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                        | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON  | 19693133100017 | Former et organiser l'évaluation |
| CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS | 19753495100037 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude est chargé d'un enseignement dans sa spécialité qui se fonde sur un parcours artistique attesté, la maîtrise des référents culturels et une solide expérience professionnelle.

Enseignant confirmé, il transmet les compétences, connaissances et attitudes fondamentales nécessaires à une pratique autonome des élèves ou des étudiants. Il est en capacité, dans sa spécialité, de définir des orientations pédagogiques globales, de structurer des parcours professionnalisants, d'accompagner des projets personnels d'élèves ou d'étudiants.

Il est tenu de reconsidérer en permanence ses repères et d'enrichir ses compétences par une pratique artistique ou une démarche de recherche personnelle et par la formation continue.

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut assurer des activités d'éveil et d'initiation, l'apprentissage initial à destination des amateurs aussi bien que la préparation pré-professionnelle, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle dans son domaine de spécialité.

Il suscite et accompagne le développement des pratiques artistiques des amateurs, y compris celle des adultes, notamment en tenant un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets.

Sa connaissance des réseaux professionnels et des partenaires territoriaux lui permet de participer à la réalisation d'actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.

S'il le souhaite, il peut travailler en collaboration avec des artistes ou des institutions relevant des différents secteurs du spectacle vivant ou enregistré, voire conduire des projets avec des partenaires d'autres domaines artistiques

(patrimoine, arts plastiques, cinéma, architecture, etc.) ou d'autres secteurs (enseignement général, recherche, secteur socioculturel, secteur sanitaire et social, etc.), dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer un département.

Il est appelé à siéger au sein de jurys d'évaluation d'élèves et de recrutement de professeurs.

En complément de sa charge d'enseignement et d'encadrement, il peut, s'il le souhaite, faire bénéficier la structure de ses compétences particulières en contribuant à sa vie artistique, culturelle et pédagogique.

Dans le respect des réglementations en matière de cumul d'emplois, il peut exercer des activités artistiques, pédagogiques, de recherche, ou relevant de l'action culturelle.

#### ACTIVITÉS VISÉES

- - Enseigner une discipline musicale dans un établissement d'enseignement artistique:
  - Maintenir un haut niveau de pratique musicale
  - Transmettre
  - Évaluer et orienter
- - Être acteur du projet d'établissement d'enseignement artistique :
  - Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension pédagogique et artistique
  - Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension territoriale
- - S'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique :
  - Produire et formaliser une recherche
  - Concevoir un projet pédagogique

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
  - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
  - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
  - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
  - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
  - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
  - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
  - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
  - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
  - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
  - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques
- Maîtriser et entretenir une pratique musicale
  - Maîtriser un répertoire (patrimoine, création) très large et représentatif de sa discipline principale et des spécificités qui lui sont liées
  - Soutenir ses conceptions artistiques

- Rechercher et, le cas échéant, créer de nouveaux répertoires
- S'informer de l'actualité musicale et artistique
- Être sensibilisé à d'autres arts
- Situer sa pratique dans un contexte historique, social, économique, anthropologique et environnemental
- Appliquer des connaissances élémentaires selon la discipline en organologie, anatomie, physiologie de la voix
- Faire évoluer sa pratique en fonction des formes de production artistiques nouvelles
- Posséder des outils d'investigation diversifiés (musicologie, analyses, collectage NTIC...)
- Développer, le cas échéant, une pratique complémentaire
- Analyser les éléments constitutifs de la musique et les transposer dans son projet pédagogique
- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique, et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline
- Identifier les pratiques artistiques personnelles, les forces et les ressources des élèves
- Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, âges, profils et projets
- Définir les objectifs pédagogiques en fonction des différents contextes d'enseignement
- Analyser les situations d'apprentissage
- Appréhender le parcours des élèves et évaluer leurs acquis
- Appréhender les motivations et les projets des élèves
- Élaborer un diagnostic au regard d'une situation d'apprentissage
- Enseigner à des élèves de l'ensemble des cycles sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial
- Enseigner à des élèves de divers niveaux, dont des élèves du cycle le plus élevé du cursus de l'enseignement initial
- S'appuyer sur son expérience et celle des autres enseignants en mobilisant au besoin des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...)
- Varier les dispositifs d'apprentissage en fonction des objectifs pédagogiques
- Exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers, etc.
- Maîtriser la méthodologie de la pédagogie de projet et la mettre en oeuvre
- Structurer les séquences d'apprentissage
- Élaborer des outils adaptés
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'innovation
- Solliciter et exploiter les réactions et les propositions des élèves
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe)
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
- Intervenir musicalement pendant la séance
- Utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments du patrimoine musical et de la culture (selon les cas, littéraire, chorégraphique, du domaine des arts visuels ou de l'architecture...)
- Formuler des propositions, des consignes
- Étayer son propos pédagogique à partir d'une analyse de la musique
- Affirmer sa présence musicale
- Assurer la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, seul ou en collaboration avec d'autres enseignants
- Rechercher ou produire un répertoire adapté aux élèves
- Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations
- Créer des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants
- Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Mettre en relation les données physiques, morphologiques, posturales, physiologiques avec le geste musical
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Être sensibilisé à la législation sociale et aux contraintes techniques et de sécurité en vigueur dans le spectacle vivant
- Maîtriser un répertoire étendu et couvrant tous les niveaux d'études, pour proposer aux élèves des oeuvres adaptées à leurs capacités
- Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations
- Présenter des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants

- Utiliser une variété de supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Analyser les éléments liés à la posture et au geste musical de l'élève
- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Appliquer la réglementation en matière de développement durable dans le champ culturel et appréhender les évolutions des pratiques artistiques au regard des enjeux de la transition écologique
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Exploiter la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et s'appuyer sur ses données essentielles
- Appréhender la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et construire une séance qui en exploite les données essentielles
- Conduire les élèves à développer une expression et une interprétation personnelle
- Favoriser la mise en situation artistique et scénique des élèves
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective
- Maîtriser les genres, styles et esthétiques
- Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Développer chez les élèves l'aptitude à construire une analyse critique
- Mettre au service de sa pédagogie son expérience d'artiste, et une bonne connaissance de l'actualité musicale
- Favoriser le développement de l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter l'autoévaluation
- Développer l'esprit critique des élèves
- Développer les capacités de travail personnel des élèves, en situation individuelle et en groupe
- Aider les élèves à se constituer un patrimoine artistique personnel
- Rendre les élèves acteurs de leur progression
- Rendre les élèves acteurs de projets artistiques
- Amener les élèves à concevoir leurs projets artistiques
- Préparer les élèves aux réalités de la scène et, le cas échéant, de la filière professionnelle
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...)
- Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistiques
- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle
- Dégager des indicateurs de progression technique et artistique des élèves
- Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères qui permettent de mesurer leur degré de réalisation
- Établir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève
- Dans l'évaluation, prendre en compte l'ensemble des paramètres allant du global au détail, dans tous les champs d'apprentissage (compétences, connaissances, comportement)
- En fonction de leurs acquis et de leur progression, orienter les élèves au fil de leur apprentissage
- Identifier les parcours de professionnalisation et leur évolution
- Conseiller les élèves et, le cas échéant, les accompagner dans leur choix professionnel, en lien avec l'équipe pédagogique
- Inscrire son activité dans le projet d'établissement
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement
- Participer à sa mise en œuvre et à son évaluation en relation avec le directeur, les autres enseignants et les autres acteurs du projet
- Faire usage du regard périphérique et du regard focal, passer de l'un à l'autre
- Inscrire une expression gestuelle dans un espace en rapport avec son schéma corporel
- Associer geste et production sonore
- Coordonner un département ou une équipe pédagogique
- Analyser et synthétiser
- Communiquer sur sa démarche pédagogique

- Relayer auprès des élèves et des parents toute information utile
- Expliciter aux élèves et aux parents les orientations et les enjeux du projet d'établissement
- Conseiller pour l'achat de documents, supports et matériel
- Conseiller pour la gestion du parc instrumental (achat, entretien)
- Proposer des partenariats
- Proposer des intervenants artistiques et pédagogiques
- Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques
- Développer une connaissance des réseaux amateurs et de l'environnement professionnel du spectacle vivant
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics
- Participer à des actions ponctuelles de sensibilisation (interventions aux côtés d'un médiateur extérieur)
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur (conseils à des associations, travail en partenariat, etc.)
- Participer à un réseau en fonction du rayonnement de l'établissement
- Participer à des instances de réflexion, des commissions ou des comités divers
- Identifier les centres de ressources, savoir analyser et exploiter les sources documentaires
- Pratiquer une langue étrangère en association à des travaux de recherche
- Maîtriser une langue étrangère en association avec ses travaux de recherche (niveau B2)
- Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche
- Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences pour élaborer des connaissances nouvelles
- Proposer des applications, ou produire des analyses de pratiques et de leurs modes de transmission
- Mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche
- Exposer, produire des écrits, ou animer un débat sur un sujet musical ou esthétique
- Concevoir la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, de l'éveil au pré-professionnel
- Favoriser, selon les contextes, une approche interdisciplinaire
- Appréhender les stades du développement de l'enfant et de l'adolescent, et le cas échéant, de l'adulte
- Se référer aux sciences de l'éducation et à l'analyse des modes de transmission
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
- Rédiger un projet pédagogique, en justifier les orientations

## Blocs de compétences

### **RNCP38354BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

### **RNCP38354BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

## **RNCP38354BC03 — Mettre en œuvre la communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Évaluation continue

## **RNCP38354BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Évaluation continue

## **RNCP38354BC05 — Enseigner une discipline musicale dans un établissement d'enseignement artistique**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Maîtriser et entretenir une pratique musicale
- Maîtriser un répertoire (patrimoine, création) très large et représentatif de sa discipline principale et des spécificités qui lui sont liées
- Soutenir ses conceptions artistiques
- Rechercher et, le cas échéant, créer de nouveaux répertoires
- S'informer de l'actualité musicale et artistique
- Être sensibilisé à d'autres arts
- Situer sa pratique dans un contexte historique, social, économique, anthropologique et environnemental
- Appliquer des connaissances élémentaires selon la discipline en organologie, anatomie, physiologie de la voix
- Faire évoluer sa pratique en fonction des formes de production artistiques nouvelles
- Posséder des outils d'investigation diversifiés (musicologie, analyses, collectage NTIC...)
- Développer, le cas échéant, une pratique complémentaire
- Analyser les éléments constitutifs de la musique et les transposer dans son projet pédagogique
- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique, et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline
- Identifier les pratiques artistiques personnelles, les forces et les ressources des élèves
- Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, âges, profils et projets
- Définir les objectifs pédagogiques en fonction des différents contextes d'enseignement
- Analyser les situations d'apprentissage
- Appréhender le parcours des élèves et évaluer leurs acquis
- Appréhender les motivations et les projets des élèves
- Élaborer un diagnostic au regard d'une situation d'apprentissage
- Enseigner à des élèves de l'ensemble des cycles sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial
- Enseigner à des élèves de divers niveaux, dont des élèves du cycle le plus élevé du cursus de l'enseignement initial
- S'appuyer sur son expérience et celle des autres enseignants en mobilisant au besoin des ressources

en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...)

- Varier les dispositifs d'apprentissage en fonction des objectifs pédagogiques
- Exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers, etc.
- Maîtriser la méthodologie de la pédagogie de projet et la mettre en oeuvre
- Structurer les séquences d'apprentissage
- Élaborer des outils adaptés
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'innovation
- Solliciter et exploiter les réactions et les propositions des élèves
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe)
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
- Intervenir musicalement pendant la séance
- Utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments du patrimoine musical et de la culture (selon les cas, littéraire, chorégraphique, du domaine des arts visuels ou de l'architecture...)
- Formuler des propositions, des consignes
- Étayer son propos pédagogique à partir d'une analyse de la musique
- Affirmer sa présence musicale
- Assurer la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, seul ou en collaboration avec d'autres enseignants
- Rechercher ou produire un répertoire adapté aux élèves
- Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations
- Créer des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants
- Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Mettre en relation les données physiques, morphologiques, posturales, physiologiques avec le geste musical
- Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Être sensibilisé à la législation sociale et aux contraintes techniques et de sécurité en vigueur dans le spectacle vivant
- Maîtriser un répertoire étendu et couvrant tous les niveaux d'études, pour proposer aux élèves des oeuvres adaptées à leur capacités
- Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations
- Présenter des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants
- Utiliser une variété de supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies)
- Analyser les éléments liés à la posture et au geste musical de l'élève
- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Appliquer la réglementation en matière de développement durable dans le champ culturel et appréhender les évolutions des pratiques artistiques au regard des enjeux de la transition écologique
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Exploiter la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et s'appuyer sur ses données essentielles
- Appréhender la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et construire une séance qui en exploite les données essentielles
- Conduire les élèves à développer une expression et une interprétation personnelle
- Favoriser la mise en situation artistique et scénique des élèves
- Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective
- Maîtriser les genres, styles et esthétiques
- Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène
- Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses
- Développer chez les élèves l'aptitude à construire une analyse critique
- Mettre au service de sa pédagogie son expérience d'artiste, et une bonne connaissance de l'actualité musicale
- Favoriser le développement de l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter l'autoévaluation
- Développer l'esprit critique des élèves

- Développer les capacités de travail personnel des élèves, en situation individuelle et en groupe
- Aider les élèves à se constituer un patrimoine artistique personnel
- Rendre les élèves acteurs de leur progression
- Rendre les élèves acteurs de projets artistiques
- Amener les élèves à concevoir leurs projets artistiques
- Préparer les élèves aux réalités de la scène et, le cas échéant, de la filière professionnelle
- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...)
- Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistiques
- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle
- Dégager des indicateurs de progression technique et artistique des élèves
- Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères qui permettent de mesurer leur degré de réalisation
- Établir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève
- Dans l'évaluation, prendre en compte l'ensemble des paramètres allant du global au détail, dans tous les champs d'apprentissage (compétences, connaissances, comportement)
- En fonction de leurs acquis et de leur progression, orienter les élèves au fil de leur apprentissage
- Identifier les parcours de professionnalisation et leur évolution
- Conseiller les élèves et, le cas échéant, les accompagner dans leur choix professionnel, en lien avec l'équipe pédagogique

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale :

Mise en situation pédagogique

Épreuve écrite et/ou orale, entretien

Dossier professionnel

### **RNCP38354BC06 — Etre acteur du projet d'établissement d'enseignement artistique**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Inscrire son activité dans le projet d'établissement
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement
- Participer à sa mise en œuvre et à son évaluation en relation avec le directeur, les autres enseignants et les autres acteurs du projet
- Faire usage du regard périphérique et du regard focal, passer de l'un à l'autre
- Inscrire une expression gestuelle dans un espace en rapport avec son schéma corporel
- Associer geste et production sonore
- Coordonner un département ou une équipe pédagogique
- Analyser et synthétiser
- Communiquer sur sa démarche pédagogique
- Relayer auprès des élèves et des parents toute information utile
- Expliciter aux élèves et aux parents les orientations et les enjeux du projet d'établissement
- Conseiller pour l'achat de documents, supports et matériel
- Conseiller pour la gestion du parc instrumental (achat, entretien)
- Proposer des partenariats
- Proposer des intervenants artistiques et pédagogiques
- Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques
- Développer une connaissance des réseaux amateurs et de l'environnement professionnel du spectacle vivant
- S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, monde associatif, institutions culturelles, sociales...)
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics
- Participer à des actions ponctuelles de sensibilisation (interventions aux côtés d'un médiateur extérieur)
- Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur (conseils à des associations, travail en partenariat, etc.)
- Participer à un réseau en fonction du rayonnement de l'établissement

- Participer à des instances de réflexion, des commissions ou des comités divers

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale :

Mise en situation pédagogique

Entretien

Dossier professionnel

### **RNCP38354BC07 — S'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les centres de ressources, savoir analyser et exploiter les sources documentaires
- Pratiquer une langue étrangère en association à des travaux de recherche
- Maîtriser une langue étrangère en association avec ses travaux de recherche (niveau B2)
- Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche
- Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences pour élaborer des connaissances nouvelles
- Proposer des applications, ou produire des analyses de pratiques et de leurs modes de transmission
- Mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche
- Exposer, produire des écrits, ou animer un débat sur un sujet musical ou esthétique
- Concevoir la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, de l'éveil au pré-professionnel
- Favoriser, selon les contextes, une approche interdisciplinaire
- Appréhender les stades du développement de l'enfant et de l'adolescent, et le cas échéant, de l'adulte
- Se référer aux sciences de l'éducation et à l'analyse des modes de transmission
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
- Rédiger un projet pédagogique, en justifier les orientations

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale :

Mémoire

Entretien

Épreuve orale ou écrite

Dossier professionnel

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude enseigne principalement dans les structures suivantes :

- les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales et notamment dans les troisièmes cycles. Dans ce cadre, les cycles préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur et d'une façon générale, les cycles à vocation d'orientation professionnelle dans une discipline donnée, requièrent au moins un enseignant titulaire du certificat d'aptitude.
- les structures d'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, publiques (conservatoires nationaux supérieurs, établissements supérieurs habilités ou accrédités par le ministère chargé de la culture) ou privées (centres de formation habilités à dispenser la formation au diplôme d'État de professeur de danse, écoles habilitées à délivrer la formation au diplôme national supérieur professionnel, notamment) ;
- les autres écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut être fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique, salarié du secteur privé.

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales : le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut accéder au cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique par voie statutaire (le CA de professeur est le diplôme requis pour l'accès au concours externe du grade).

Le professeur territorial d'enseignement artistique a une mission de service public. Il enseigne et est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants, constituée de professeurs et/ou d'assistants territoriaux d'enseignement artistique, pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer un département.

Il peut exercer les fonctions de professeur chargé de direction d'un conservatoire à rayonnement communal ou intercommunal. Il peut également exercer les fonctions d'adjoint au directeur d'un conservatoire à rayonnement départemental ou régional.

Une évolution de carrière dans la filière artistique territoriale peut le conduire à exercer la fonction de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique, notamment par voie de concours.

Dans les établissements et structures d'enseignement ne relevant pas des collectivités territoriales : le recrutement s'effectue de manière contractuelle au titre des diplômes, expériences, compétences et renommée présentés.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                            |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi                                    |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 650 €                                                                                                    |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)                                  |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 51 022                                                                                                     |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 6 %                                                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 29 %                                                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)                                                              |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour la formation initiale, concours d'entrée, ouvert aux candidats justifiant des deux conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique ou d'un diplôme national supérieur professionnel de musicien, ou d'un diplôme validant un premier cycle d'enseignement supérieur en musique, ou d'un bachelor ou d'un master en musique ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence.

Pour la formation continue, examen d'entrée, ouvert aux candidats pouvant remplir l'une des conditions suivantes :

- justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une pratique professionnelle en qualité de comédien ou de metteur en scène d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par quarante-huit cachets sur deux ans ou cinq cent sept heures sur cette durée ;
- justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une expérience pédagogique en théâtre en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années, à raison de huit heures par semaine au moins sur trente semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel.

Dans les deux cas, les candidats fournissent un curriculum vitae, une lettre de motivation et un dossier dont le contenu est défini dans le règlement intérieur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury de l'évaluation terminale est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude de professeur de musique ou son représentant.

Outre son président, il comprend au moins :

- un enseignant musicien d'un autre établissement d'enseignement supérieur ou un enseignant titulaire du certificat

d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou titulaire dans les cadres d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique ;

- un directeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou appartenant au cadre d'emplois des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique dans la spécialité musique, danse et art dramatique ;
- deux personnalités qualifiées.

Au moins un des membres du jury est un spécialiste de la discipline, et le cas échéant du domaine et de l'option, sollicités par le candidat.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique.

#### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de l'évaluation terminale est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude de professeur de musique ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- un enseignant musicien d'un autre établissement d'enseignement supérieur ou un enseignant titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou titulaire dans les cadres d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique ;
- un directeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou appartenant au cadre d'emplois des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique dans la spécialité musique, danse et art dramatique ;
- deux personnalités qualifiées.

Au moins un des membres du jury est un spécialiste de la discipline, et le cas échéant du domaine et de l'option, sollicités par le candidat.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique chargé de se prononcer sur les demandes de validation des acquis de l'expérience est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme, ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- un maire, ou un représentant d'un établissement public de coopération intercommunale, ou un élu d'une collectivité territoriale dans le ressort de laquelle se situe un conservatoire classé par l'Etat, ou son représentant qu'il désigne ;
- un professeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique dans la discipline sollicitée par le candidat ou un professeur appartenant au cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique dans cette même discipline, en fonction dans un conservatoire classé ;
- une personnalité qualifiée.

Au moins un des membres du jury est un spécialiste de la discipline, du domaine, le cas échéant de l'option, sollicités par le candidat.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique. Des examinateurs spécialisés peuvent être désignés par le directeur de l'établissement pour participer avec les membres du jury à l'évaluation des épreuves. Ils ont une voix consultative.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 20/11/2028 |
|-------------------------------------|------------|

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de dernière délivrance possible | 20/11/2029 |
|--------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

#### ANCIENNES VERSIONS

RNCP24598

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>

(Brochure à télécharger)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38354/>

## Où se former

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Formations référencées | 2                 |
| Organismes             | 2                 |
| Régions couvertes      | 2                 |
| Prix indicatif         | 2 500 € – 8 505 € |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.